

**COMMUNE D'ALATA**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT  
- Notaires associés –  
6, Bd Sylvestre Marcaggi  
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 31 octobre 2019, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Jean Félix PAOLI, demeurant à APPIETTO.  
Né à APPIETTO le 16 mars 1936, et décédé à APPIETTO le 22 octobre 2012 ;

Madame Marie Dominique PAOLI, demeurant à AJACCIO.  
Née à APPIETTO le 28 mars 1938 ;

Monsieur Thomas PAOLI, demeurant à APPIETTO.  
Né à APPIETTO le 14 novembre 1939, et décédé à AJACCIO le 12 mars 2006 ;

Madame Joséphine PAOLI, épouse TERRAZZONI demeurant à ALATA.  
Née à ALATA le 24 janvier 1945 ;

Madame Toussainte PAOLI, épouse BIGGI demeurant AJACCIO.  
Née à ALATA le 1er novembre 1947 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé à concurrence d'UN CINQUIEME chacun, tant directement que du chef de leurs auteurs conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A ALATA (Corse du Sud)

Une maison en ruine, cadastrée section B N°395 lieudit SAN BENEDETTO pour 36 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [scp.pmc@notaires.fr](mailto:scp.pmc@notaires.fr).

Pour avis Maître Paul CUTTOLI